$$\frac{\overline{\mathbf{M}}}{\mathbf{N}} \frac{\mathbf{B}}{\mathbf{A}} \qquad \text{Musée national des beaux-arts du Québec} \\ \frac{\mathbf{N}}{\mathbf{Q}} \qquad \frac{\mathbf{A}}{\mathbf{Q}} \qquad \frac{\mathbf{A}}{\mathbf{Q}}$$

## Frais de déplacement – 2020-2021

- Pour la période entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 juin 2020, le Musée national des beaux-arts du Québec a déboursé un montant total de 1 107,86 \$ relativement aux frais de déplacement de l'ensemble de ses employés dans le cadre de leurs fonctions. Ce montant inclut tout déplacement au Québec et hors Québec, y compris pour formation, et vise les frais de transport, hébergement et repas.»
- Pour la période entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 30 septembre 2020, le Musée national des beaux-arts du Québec a déboursé un montant total de 303,59 \$ relativement aux frais de déplacement de l'ensemble de ses employés dans le cadre de leurs fonctions. Ce montant inclut tout déplacement au Québec et hors Québec, y compris pour formation, et vise les frais de transport, hébergement et repas.
- Pour la période entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 décembre 2020, le Musée national des beaux-arts du Québec a déboursé un montant total de 1 693,05 \$ relativement aux frais de déplacement de l'ensemble de ses employés dans le cadre de leurs fonctions. Ce montant inclut tout déplacement au Québec et hors Québec, y compris pour formation, et vise les frais de transport, hébergement et repas.
- Pour la période entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars 2021, le Musée national des beaux-arts du Québec a déboursé un montant total de 621,76 \$ relativement aux frais de déplacement de l'ensemble de ses employés dans le cadre de leurs fonctions. Ce montant inclut tout déplacement au Québec et hors Québec, y compris pour formation, et vise les frais de transport, hébergement et repas.